



la Convention  
de la Baie-James  
et du Nord québécois

**Comité consultatif  
pour l'environnement  
de la Baie-James**

ᐆᐅᓂᐅᐅᐅᐅᐅ  
ᐅᐅᐅ  
ᐅᐅᓂᐅᐅᐅᐅᐅ

Siège social:  
Baie-du-Poste  
Lac Mistassini, via Chibougamau, Québec  
G0W 1C0

Secrétariat et correspondance générale:  
Édifice Marly  
3900, rue Marly  
3<sup>e</sup> étage, boîte 64  
Sainte-Foy, Québec  
G1X 4E4  
(418) 643-8388

## COMPTE RENDU DE LA 51<sup>e</sup> REUNION

### Réunion du Comité Consultatif pour l'Environnement de la Baie James

(ADOPTÉ)

**DATE:** Les 2 et 3 mai 1990

**ENDROIT:** Grand Conseil des Cris  
1, Place Ville-Marie (Suite 3439)  
Montréal (Québec)

**ETAIENT PRESENTS:** M. Hubert Marcotte, président, Canada  
M. Louis-Edmond Hamelin, Canada  
M. Yvan Vigneault, Canada  
M. Robert Daigneault, Québec  
Mme Marie Lessard, Québec  
M. Alain Soucy, Québec  
M. Alan Penn, ARC  
M. Paul Wilkinson, ARC  
M. Bernard Labonté, CCCPP  
M. Claude Gignac, agent de recherche, CCEBJ  
M. Hervé Chatagnier, secrétaire, CCEBJ

**ETAIENT ABSENTS:** M. Jean-Guy Charest, Canada  
M. Gilles Frisque, Québec  
M. Willie Iserhoff, ARC  
M. James Bobbish, ARC

**OBSERVATEURS:** Mme Ginette Lajoie, ARC  
M. Roméo Saganash, Grand Conseil des Cris

Suite à une invitation du Grand Conseil des Cris, plusieurs membres du Comité ont assisté, le 30 avril dernier, au lancement du film "La Terre de Nos Enfants". Il s'agit d'un film préparé par les Cris et se veut d'être une réflexion sur le développement de la Baie James.

## 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le président déclare la réunion ouverte à 10h30 et l'ordre du jour suivant est proposé par Mme Marie Lessard, secondé par M. Paul Wilkinson et adopté à l'unanimité:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des comptes rendus de la 49e réunion (version anglaise) et de la 50e réunion;
3. Dépôt de document et affaires découlant des dernières réunions;
4. Commission parlementaire de l'économie et du travail: Audiences sur l'énergie électrique au Québec;
5. L'autorisation environnementale du projet Grande Baleine;
6. Commission d'enquête sur les déchets dangereux;
7. Régie interne:
  - 7.1 Rapports annuels du Comité;
  - 7.2 Budget;
  - 7.3 Priorités;
8. Plans quinquennaux d'aménagement forestier;
9. Le Plan Vert: Un défi national: L'Environnement à l'heure de la concertation;
10. Rapports gouvernementaux sur l'état de l'environnement;
11. Date et lieu de la prochaine réunion.

## 2. Adoption des comptes rendus de la 49e réunion (version anglaise) et de la 50e réunion

En l'absence des membres Cris, l'adoption de la version anglaise du compte rendu de la 49e réunion est reportée.

On apporte quelques modifications à la version française du compte rendu de la 50e réunion. On décide toutefois de reporter son adoption, compte tenu que la version anglaise n'est pas disponible.

## 3. Dépôt de documents et affaires découlant des dernières réunions

- # 51.3.1 Note du secrétaire aux administrateurs locaux en date du 18 avril 1990.
- # 51.3.2 Lettre du secrétaire au sous-ministre en date du 18 avril 1990.

- # 51.3.3 Lettre du secrétaire à l'administrateur fédéral en date du 18 avril 1990.
- # 51.3.4 Lettre de M. Ian Juniper, CCCPP au secrétaire en date du 12 avril 1990.
- # 51.3.5 Note de service du secrétaire aux membres en date du 23 avril 1990.
- # 51.4.1 Avis de Mme Lise Bacon, Vice-première ministre, en date du 13 mars 1990 relatif à la tenue des audiences publiques sur l'énergie électrique au Québec.
- # 51.4.2 Lettre de M. Alan Penn au secrétaire en date du 31 mars 1990 concernant la préparation d'un mémoire dans le cadre des audiences publiques sur l'énergie électrique au Québec.
- # 51.4.3 Note de M. Jean Bédard, secrétaire de la Commission de l'économie et du travail, en date du 4 avril 1990 et concernant la prolongation des délais pour le dépôt des mémoires.
- # 51.4.4 Lettre du secrétaire à M. Jean Bédard, secrétariat de la Commission parlementaire de l'économie et du travail, en date du 4 avril 1990, concernant le mémoire du CCEBJ.
- # 51.4.5 Lettre de M. Jean Bédard au secrétaire en date du 19 avril 1990 et accusant réception du document # 51.4.4
- # 51.4.6 Liste des organismes inscrits à la consultation de la Commission de l'économie et du travail.
- # 51.4.7 Lettre du secrétaire à M. Jean Bédard en date du 17 avril 1990 et transmettant le mémoire du CCEBJ intitulé "Considérations environnementales et sociales du développement hydro-électrique de la Baie James", avril 1990.
- # 51.4.8 "Submission of the Grand Council of the Crees (of Quebec) and the Cree Regional Authority to the Commission de l'Economie et du Travail of the Assemblée Nationale du Québec", avril 1990.
- # 51.5.1 Lettre du secrétaire à M. Pierre Paradis, ministre de l'Environnement, en date du 4 avril 1990, relative au projet Grande Baleine.
- # 51.5.2 Lettre de M. Benoît Gauthier, cabinet du ministre, au secrétaire en date du 19 avril 1990 et accusant réception de la lettre # 51.4.8.

- # 51.5.3 Lettre de Mme Lise Bacon, Vice-première ministre, au président en date du 11 avril 1990, accusant réception des copies de lettres au ministre de l'Environnement (21 mars 1990) concernant le projet Grande Baleine.
- # 51.5.4 Lettre de M. Michel Chevalier, président du COMEV, au président en date du 2 mai 1990 et concernant l'interprétation juridique permettant des autorisations distinctes pour des travaux réalisés dans le Grand-Nord en vertu de la L.Q.E.
- # 51.5.5 "La Guerre de la Grande Baleine", L'Actualité, le 15 mai 1990.
- # 51.6.1 Lettre de M. Yvon Charbonneau, Commission d'enquête sur les déchets dangereux, en date du 27 mars 1990 et transmettant le rapport "Les déchets dangereux au Québec, orientations, document de consultation", Mars 1990 (plus résumés anglais et français).
- # 51.6.2 Lettre de M. Yvon Charbonneau au secrétaire en date du 30 mars 1990 et concernant l'acheminement des mémoires.
- # 51.6.3 Lettre de M. Yvon Charbonneau au secrétaire en date du 6 avril 1990, invitant le CCEBJ à participer à une audience publique spéciale à l'intention des autochtones du Québec.
- # 51.6.4 Lettre de M. Yvon Charbonneau à M. Matthew Coon Come, Grand Conseil des Cris du Québec, en date du 6 avril 1990 et concernant l'audience publique à l'intention des autochtones du Québec.
- # 51.6.5 Lettre du président à M. Yvon Charbonneau en date du 11 avril 1990 et confirmant la présence du CCEBJ à l'audience spéciale pour les autochtones.
- # 51.6.6 Lettre de madame Francine Cimon, Commission d'enquête sur les déchets dangereux au président en date du 20 avril 1990 et concernant l'acheminement des mémoires.
- # 51.6.7 Projet de mémoire du CCEBJ à la Commission d'enquête sur les déchets dangereux.
- # 51.8.1 Lettre du président à M. Rémy Girard, sous-ministre adjoint, MER en date du 28 mars et transmettant les observations préliminaires relatives aux plans quinquennaux d'aménagement forestier (région 08).
- # 51.82 Lettre de M. Bruno Del Degan, Del Degan, Massé et Ass. au président en date du 30 avril 1990 et transmettant le rapport préliminaire concernant l'analyse des plans quinquennaux.

- # 51.8.3 Lettre de M. Marc Toupin, sous-comité fédéral des forêts à M. Claude Gignac en date du 3 avril 1990 et concernant les activités du sous-comité.
- # 51.8.4 Lettre du président à M. Marc Toupin, sous-comité des forêts en date du 16 avril 1990 et transmettant le mémoire du CCEBJ.
- # 51.9.1 " L'environnement à l'heure de la concertation, Le Plan Vert: Un défi national", Environnement Canada.

#### 4. Commission parlementaire de l'économie et du travail: Audiences sur l'énergie électrique au Québec

Le président et le secrétaire résument les démarches qui ont menées le Comité à soumettre un rapport préliminaire à la Commission parlementaire de l'économie et du travail dans le cadre des audiences sur l'énergie électrique au Québec. Ce rapport du Comité (document 51.4.7) a été soumis le 17 avril dernier. Compte tenu qu'il s'agit d'un rapport préliminaire, on discute du besoin de préparer un rapport final. Il est plutôt convenu, cependant de se limiter, lors de la présentation à la Commission, à la présentation de la version préliminaire du rapport qui serait appuyée au besoin par des précisions verbales.

On soulève un point à l'effet que la dimension de l'évolution naturelle et constante du milieu physique du territoire de la Baie James n'est pas présente dans le rapport du CCEBJ. Cette dimension pourrait être explicitée lors de la présentation du Comité.

Le Comité mandate M. Alain Soucy, M. Louis-Edmond Hamelin, M. Paul Wilkinson, M. James Bobbish ainsi que le président à faire la présentation au nom du Comité. Selon l'échéancier préliminaire de la Commission, la date prévue pour la présentation du Comité est le 16 mai prochain.

Enfin, il est convenu que le Comité pourra éventuellement faire une analyse plus approfondie du plan de développement d'Hydro-Québec. M. Alan Penn propose de préparer un document dans ce sens. Ce document sera soumis à M. Yvan Vigneault et M. Alain Soucy qui formeront avec M. Penn un sous-comité d'analyse du plan de développement d'Hydro-Québec.

#### 5. L'autorisation environnementale du projet Grande Baleine

Le Comité prend connaissance d'une lettre de M. Michel Chevalier, président du Comité d'évaluation (document 51.5.4) au président par laquelle il transmet un avis du sous-ministre du MENVIQ, relatif à un avis juridique permettant des autorisations distinctes pour des travaux réalisés dans le Grand Nord. Selon cette lettre du sous-ministre, le ministère de la Justice aurait émis un avis juridique qui conclut que l'infrastructure routière en vertu d'un nouveau projet n'est pas un ouvrage connexe au sens du paragraphe C de l'Annexe A de la

Loi sur la qualité de l'environnement, mais un projet traité distinctement au paragraphe P de cette annexe. Cet avis a mené le ministère de l'Environnement à décider d'émettre une autorisation séparée pour les infrastructures d'accès du projet Grande Baleine.

Compte tenu de son mandat de surveillance du régime de protection de l'environnement, le Comité convient qu'il y a lieu de commenter cette décision. Les éléments suivants sont soulevés:

- Indépendamment des avis juridiques, il faut prendre en considération l'esprit de la procédure d'évaluation ainsi que sa finalité, c'est-à-dire l'évaluation d'un projet et de toutes ses composantes;
- L'autorisation distincte des deux composantes (infrastructures d'accès et variantes d'aménagement) du projet Grande Baleine semble ambiguë sur le plan légal et semble réduire les possibilités d'évaluation correcte et complète de tous les impacts causés par le projet en plus de lier l'administrateur face à l'autorisation subséquente qu'il aura à émettre sur les variantes d'aménagement;
- Il appert que, malgré l'avis juridique, le Ministère semble avoir la discrétion de n'émettre qu'une seule autorisation.

Le Comité demande au président d'adresser une lettre au sous-ministre lui indiquant les préoccupations du Comité à ce sujet.

Enfin, on demande au secrétaire de faire parvenir aux membres les projets de directives préparés par le Comité d'évaluation (COMEV) et la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK). De plus, le Comité soulève l'interrogation, à savoir si le COMEV possède des moyens adéquats pour l'élaboration de directives de projets de grande envergure tels que le projet Grande Baleine.

## 6. Commission d'enquête sur les déchets dangereux

M. Claude Gignac présente les résultats du travail effectué à ce jour relatif à la préparation d'un mémoire du Comité à soumettre à la Commission d'enquête sur les déchets dangereux (voir document # 51.6.7).

Le Comité convient qu'il y a lieu de limiter le contenu du mémoire à la problématique des déchets dangereux et d'y exclure d'autres préoccupations telles que les pluies acides, etc. De plus, il est convenu que le Comité devrait se positionner face aux orientations proposées dans le rapport de la Commission (document # 51.6.1). Il est convenu d'inclure entre autres les thèmes suivants dans le rapport du Comité:

- La désaffectation du site de rejet de l'effluent de l'usine de chlore-alcali de la compagnie Domtar à Lebel-sur-Quévillon. Il s'agirait d'un des seuls cas au Canada où il n'y a toujours pas d'entente avec Environnement Canada pour le nettoyage de tels sites;
- La qualité des effluents de l'usine de Domtar à Lebel-sur-Quévillon. Peu de renseignements sont disponibles à ce sujet et il s'agira de mettre l'accent dans le mémoire, sur la nécessité d'assurer un contrôle et un suivi adéquat de ces effluents et de rendre les résultats accessibles au public intéressé;
- La problématique d'entreposage des déchets dangereux dans la région sans un contrôle et une surveillance adéquats;
- Le besoin de doter les chantiers de la région de la Baie James d'une politique particulière en matière de gestion des déchets dangereux. Il pourrait s'agir, par exemple, d'établir une politique qui prévoirait que tous les déchets dangereux qui rentrent sur le territoire doivent nécessairement y ressortir.

Le Comité décide que son mémoire sera formellement présenté lors des audiences générales à Val d'Or les 7 et 8 juin prochains. MM. Claude Gignac, Alan Penn, Hubert Marcotte et soit Robert Daigneault ou Mme Marie Lessard sont mandatés de préparer une version détaillée du mémoire. Ces mêmes personnes participeront aux audiences à Val d'Or.

En ce qui a trait à l'audience spéciale à l'intention des autochtones qui aura lieu à Montréal les 7 et 8 mai prochains, il est convenu que le président et l'agent de recherche y participeront sans toutefois y présenter un mémoire écrit.

## 7. Régie interne

### 7.1 Rapports annuels du Comité

Le secrétaire explique aux membres que le dernier rapport annuel du Comité qui a été publié est celui de l'année 1985-1986. Une version préliminaire du rapport 1986-1987 avait été préparée mais n'a jamais été publiée. Rappelons que le Comité ne s'était pas réuni depuis mars 1987.

Le Comité décide qu'il y a lieu de préparer deux rapports annuels distincts, soit un premier couvrant la période du 1er avril 1986 au 31 mars 1989 et un deuxième couvrant l'année financière 1989-1990. Chacun de ces rapports sera publié en français et en langue Crie. On demande au secrétaire de préparer une première version de ces rapports qui seront soumis en premier lieu à un sous-comité composé du président, Mme Marie Lessard et M. Alan Penn.

## 7.2 Budget du Comité

Le Comité doit soumettre sa proposition budgétaire pour l'année 1990-1991 aux deux paliers de gouvernement avant le 1er août. On demande au secrétaire de préparer une première proposition budgétaire pour discussion et adoption à la prochaine réunion. Cette proposition devra tenir compte des priorités du Comité pour l'année en cours.

## 7.3 Priorités

Plusieurs sujets sont soulevés par le Comité comme priorités possibles pour l'année en cours. Une analyse exhaustive de l'application du régime d'évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social est considérée comme prioritaire. Il pourrait s'agir d'une évaluation analogue à celle qui a été effectuée pour le territoire non-conventionné par le ministère de l'Environnement en 1988 et dont les résultats ont été publiés dans un rapport intitulé "L'évaluation environnementale: Une pratique à généraliser, une procédure d'examen à parfaire" (Rapport Lacoste). Cette analyse pourrait comprendre une évaluation des moyens disponibles aux comités responsables de l'évaluation des projets (COMEV, COMEX, COFEX) ainsi qu'une révision des annexes A et B de la Loi sur la qualité de l'environnement et des annexes I et II de la CBJNQ.

Les autres priorités possibles sont les suivantes:

- La problématique de l'absence d'un schéma d'aménagement du territoire;
- Le suivi écologique des grands projets;
- La gestion des feux de forêts;
- La préparation d'un guide à l'intention des promoteurs;
- L'analyse des plans quinquennaux d'aménagement forestier.

On convient de préciser davantage les travaux prioritaires du Comité lors de la prochaine réunion.

## 8. Plans quinquennaux d'aménagement forestier

On dépose la version préliminaire du rapport du consultant Del Degan, Massé et Ass., concernant l'analyse des plans quinquennaux d'aménagement forestier. Rappelons que ce consultant a été mandaté par le Comité de préparer un rapport d'analyse des seize plans quinquennaux d'aménagement forestier de la région 08 qui furent soumis au Comité en décembre dernier.

Le Comité constate que l'analyse de l'aspect socio-culturel des impacts de la foresterie n'est pas traitée adéquatement dans le rapport et qu'il y aura lieu d'inclure une telle analyse dans un rapport du Comité qui sera soumis au MER.

Entre temps, on convient de faire part des commentaires sur le rapport préliminaire au sous-comité foresterie (M. Alan Penn et M. Gilles Frisque) dans les meilleurs délais. Ce sous-comité est mandaté d'apporter les modifications nécessaires au rapport préliminaire et de soumettre une deuxième version pour adoption à la prochaine réunion.

## 9. Le Plan Vert: Un défi national: L'environnement à l'heure de la concertation

Il s'agit d'un projet du gouvernement fédéral d'informer la population des problèmes d'environnement et d'exposer les programmes, lois et mesures que le Gouvernement mettra en place pour les surmonter. Afin de mener à bien ce mandat, le Gouvernement amorce une démarche de consultation à travers le pays. Le présent document (document # 51.9.1) établit le cadre de discussion et résume les questions que traitera "Le Plan Vert".

La partie fédérale explique le contexte dans lequel les consultations sont effectuées. Trente-trois villes du Canada ont été visitées lors des séances d'information et il appert que la participation au Québec a été quelque peu décevante. En plus des séances d'information, des séances de consultations auront lieu en juin. Celle de Québec aura lieu vers le début juin.

Le Comité convient qu'il y a lieu de participer aux séances de consultations et décide de déléguer M. Louis-Edmond Hamelin comme participant.

## 10. Rapports gouvernementaux sur l'état de l'environnement

L'agent de recherche du Comité indique qu'il est peut-être trop tard pour le Comité de participer à l'élaboration des rapports fédéral et provincial sur l'état de l'environnement. Le Comité entend, cependant, de participer à l'élaboration des prochains rapports.

## 11. Date et lieu de la prochaine réunion

Suite à une invitation de M. Alain Soucy, le Comité décide de tenir sa prochaine réunion à Québec dans les bureaux de l'INRS, soit le 30 mai ou le 14 juin prochain selon la disponibilité des membres Cris absents de la présente réunion. De plus, on convient de tenir la réunion subséquente les 9 et 10 août dans le territoire de la Baie James.

HERVE CHATAGNIER  
Secrétaire